



Commandant de la Patrouille des Glaciers  
Saint-Maurice, le 13 mars 2020

Communiqué de presse

---

## La Patrouille des Glaciers 2020 est annulée

L'évolution rapide de la situation sanitaire liée à la pandémie du COVID-19 ainsi que les décisions du Conseil fédéral et du canton du Valais de ce jour contraignent le commandement de la Patrouille des Glaciers à annuler l'édition 2020.



Les décisions du Conseil fédéral et du Conseil d'Etat du Valais d'interdire toute manifestation de plus de 100 personnes respectivement 50 personnes jusqu'au 30 avril 2020 obligent le commandement de la Patrouille des Glaciers à renoncer à l'édition 2020.

La santé et la sécurité des participantes et participants, comme celle des troupes et des partenaires civils engagés pour la course, est primordiale. Une grande partie des moyens humains, notamment le personnel sanitaire, ne sera pas disponible, car engagée prioritairement au profit des instances civiles et de la population suisse.

Le commandement de la Patrouille des Glaciers et tous ses partenaires sont persuadés que, comme sportifs et montagnards, vous vous montrerez solidaires et comprendrez cette annulation que les circonstances imposent pour la santé et la sécurité de toutes et tous. Nous vous remercions d'avoir été si nombreux à vous inscrire à cette édition.

Les participants recevront par courriel au courant de la semaine prochaine des informations supplémentaires concernant notamment un éventuel remboursement de la finance d'inscription.

Nous nous réjouissons de vous retrouver pour la prochaine édition de la Patrouille des Glaciers qui aura lieu du 25 avril au 1er mai 2022 et nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez.

---

**Contact :**

Colonel EMG Daniel Jolliet, commandant de la Patrouille des Glaciers  
Téléphone : 058 464 09 55 / [www.pdg.ch](http://www.pdg.ch)